

LE POINT DU MOIS

Après un mois d'octobre défavorable, les chiffres de la sécurité routière ont retrouvé en novembre leur tendance baissière avec seulement 2 tués (contre 4 en novembre 2012, 7 en novembre 2011 et 8 en novembre 2010). La diminution du nombre d'accidents et de blessés est continue et importante depuis plus de deux ans : 50 accidents et 57 blessés ont été enregistrés en novembre, soit respectivement - 20% et - 25% par rapport à novembre 2012. Avec 42 tués au 30 novembre et si décembre ne compte pas trop d'accidents, l'année 2013 sera une année historique pour les chiffres de la sécurité routière dans le département : tous les indicateurs (tués, accidents, blessés) seront à leur niveau le plus bas jamais enregistré. Le comité départemental de sécurité routière tiendra sa réunion annuelle le 16 décembre et pourra tirer les conclusions pour 2013. Il examinera notamment les projets d'actions pour 2014 présentées dans le cadre du projet de Plan départemental de lutte contre l'insécurité routière 2014.

Ce mois-ci, à l'initiative de la communauté de communes de la Haute-Saintonge dont je tiens à saluer l'initiative et le succès, plusieurs milliers de jeunes ont été sensibilisés à la sécurité routière lors d'une semaine de la sécurité routière.

J'invite à la vigilance chacun et chacune d'entre nous, en cette période de fin d'année où la circulation est traditionnellement plus difficile, afin que l'on puisse se réjouir d'un bilan riche en vies sauvées et en drames évités.

Bruno Cruchant, directeur de cabinet de la préfète, chef de projet sécurité routière

Période	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés	Total blessés
Novembre 2013	50	2	20	37	57
Novembre 2012	62	4	25	51	76
Novembre 2011	70	7	28	55	83
Janvier à novembre 2013	504	42	242	425	667
Janvier à novembre 2012	707	56	307	566	873
Janvier à novembre 2011	806	53	336	670	999



L'opération « Cocktails à gogo », une pièce de théâtre pour sensibiliser les lycéens à la sécurité routière



Opération réalisée par la CDC de Haute-Saintonge, à laquelle s'est rendu le sous-préfet de Jonzac



Rigueur et prudence

La conduite hivernale est source de dangers pour les automobilistes : mauvaises conditions météorologiques, faible visibilité, etc. Conseils et mesures pour limiter les risques.

AVEC L'HIVER, LA CIRCULATION VA DEVENIR UN PEU PLUS DIFFICILE du fait de conditions météorologiques plus défavorables (brouillard, neige ou verglas). Il convient donc de redoubler de vigilance et d'adopter une conduite adaptée, en privilégiant la nécessité de voir et d'être vu : allumage des feux pour les autos et motos, éclairage conforme des vélos, gilet réfléchissant pour les piétons et cyclistes.

En cas de dégradation des conditions météorologiques, le *Plan Intempéries Sud-Ouest* pourra être activé. Ce plan, piloté par la zone de défense, est coordonné au niveau local par la direction départementale des territoires et de la mer en liaison avec les gestionnaires des différents réseaux concernés : réseau principal (A10, RN10) et réseau associé (A837, RN11, RN137, RN141, RD137 et RD150)

Il regroupe un ensemble cohérent de mesures susceptibles d'être mises en œuvre de manière coordonnée, afin de permettre l'écoulement du trafic éventuellement par une gestion différenciée des véhicules et d'assurer la sécurité des usagers. Les mesures vont de la mise en préalerte des acteurs à la fermeture d'axes routiers ou au stockage de poids-lourds. Des mesures d'assistance aux « naufragés de la route » sont aussi prévues.

Quoiqu'il en soit, c'est d'abord à chacun d'entre nous de redoubler de prudence !

AGENDA

- Le 16 décembre : conseil départemental de sécurité routière, durant lequel sera validé le plan départemental de lutte contre l'insécurité routière. Une conférence de presse sera organisée à l'issue de ce conseil.

ZOOM SUR...

LES CHARGÉS DE MISSION DEUX-ROUES MOTORISÉS

La préfète de la Charente-Maritime vient de procéder à la nomination de deux chargés de mission deux-roues motorisés (2 RM). Il s'agit de Jean-Luc PINSAT (gendarme motocycliste à la brigade motorisée de Marennes) et de Fabien Artus (chargé d'études à la direction départementale des territoires et de la mer).

En lien avec un chargé de mission 2 RM au niveau national (à la délégation à la sécurité et à la circulation routières), ils seront chargés, à la fois, d'entretenir un dialogue permanent avec les associations d'usagers de 2 RM, de développer des partenariats et suivre la mise en œuvre de programmes en faveur de leur sécurité, de conseiller les maîtres d'ouvrage du domaine routier, les intervenants extérieurs (moto-écoles, assureurs, revendeurs etc.) et les associations et de suivre l'accidentologie avec l'observatoire départemental de sécurité routière.

La Lettre de la sécurité routière en Charente-Maritime • n° 4 • Décembre 2013

Éditeur : préfecture de la Charente-Maritime

Directrice de publication : Béatrice Abollivier, préfète de la Charente-Maritime

Rédaction, chiffres : préfecture et direction départementale des territoires et de la mer

Conception-réalisation : direction départementale des territoires et de la mer

Photos : préfecture — ISSN en cours

